

CRPA - Cercle de Réflexion et de Proposition d'Actions sur la psychiatrie ¹

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 | Ref. n° : W751208044

Président : André Bitton.

14, rue des Tapisseries, 75017, Paris | Tel : 01 47 63 05 62.

Courriel : crpa@crpa.asso.fr / Site : <http://crpa.asso.fr>

Paris, le 5 juillet 2014.

Communiqué.

A propos de l'adhésion du CRPA à l'Union nationale des Groupes d'entraide mutuelle de France (UNGF).

Nous faisons savoir, et nous vous demandons de prendre note, que le CRPA a adhéré à l'Union nationale GEM France (UNGF), le 29 juin dernier. Ce regroupement de groupes d'entraide mutuelle créé en 2009 à partir d'une scission de la FNAPSY, a modifié ses statuts à sa dernière assemblée générale le 26 juin dernier, rendant possible notre adhésion. L'UNGF de son côté nous a rejoint et pourra ainsi participer à nos travaux.

Le CRPA entend, par ce biais, participer à faire savoir que les usagers en psychiatrie et santé mentale ne parlent pas, ne parlent plus, d'une seule voix.

L'époque où il n'y avait en France qu'une personne, à la tête d'une fédération d'usagers, qui parlait pour l'ensemble des usagers en psychiatrie et santé mentale, est révolue.

Les institutionnels et les officiels du circuit psychiatrique, ainsi que les apparatchiks étatiques, qui ont favorisé, impulsé et mis en scène cette voix unique usagère en psychiatrie en 2000, ont oublié, semble-t-il, de se rendre compte que, par exemple les psychiatres hospitaliers depuis deux décennies, ne parlent pas d'une seule voix, puisqu'on compte pas moins de 4 syndicats de psychiatres hospitaliers ; également les personnels infirmiers, employés et ouvriers des hôpitaux, éclatés en plusieurs syndicats, aussi bien les cadres et agents de l'administration centrale et de ses services régionaux et départementaux, sans compter les directeurs d'hôpitaux éclatés en X syndicats, coteries, etc.

Seuls les usagers en psychiatrie et santé mentale, devaient, par on ne sait quel diktat, en étant constamment tenus étouffés et sous la tutelle de ces institutionnels et apparatchiks étatiques, parler d'une seule voix, en étant tenus au régime du parti unique de rigueur ...

Les différentes tendances usagères de la psychiatrie et de la santé mentale sont actuellement réparties en 4 ou 5 grands types d'appartenances distinctes, qui vont des associations par pathologie, des structures regroupant des GEM d'usagers, des structures mixtes, et de notre propre mouvement.

L'époque de la voix unique représentant les usagers en psychiatrie et en santé mentale par une seule et même personne est donc révolue. Vous en prendrez acte.

¹ Le CRPA est partenaire de l'Ordre des avocats du Barreau de Versailles (Yvelines) sur la question de l'hospitalisation sous contrainte, et adhère à l'Union nationale des Groupes d'entraide mutuelle de France (UNGF).

Vous prendrez acte également que certaines manipulations qui étaient possibles sous l'ancienne époque - il est toujours aisé de manipuler une seule personne, surtout quand cette personne est vénale - sont également closes. On a pu voir en 2010, sous le mandat de Nicolas Sarkozy, une de ces manipulations proprement politiques se développer. Ainsi de la fiction selon laquelle les usagers en psychiatrie avaient donné leur plein accord au projet de réforme ultra-sécuritaire et hygiéniste des soins sans consentement déposé en mai 2010 par la Ministre de la santé de l'époque, Mme Roselyne Bachelot. A cette même époque, je le rappelle, nous étions, dans le cadre du GIA, avant que la scission CRPA ne prenne corps en décembre 2010, au créneau en train de dénoncer ce qui était pour nous une imposture, sans pouvoir nous faire entendre.
